

# PLAN D'ACTION TRIENNAL 2004-2007

RÔLE 1 – REGROUPER ET CONCERTER

(Actions s'adressant en priorité aux milieux artistiques et culturels)

OBJECTIFS	ACTIONS 2004-2005	ACTIONS 2005-2006	ACTIONS 2006-2007	RÉSULTATS ATTENDUS
<p><b>1.1 Intensifier la vie démocratique.</b></p>	<p>Maintenir la représentativité du milieu au sein du CA, incluant la relève.</p> <p>Entreprendre avec un comité de travail du CA une réflexion sur le membership.</p>	<p>Développer une stratégie de recrutement et des incitatifs pour augmenter le membership.</p> <p>Présenter des propositions à l'assemblée générale.</p>	<p>Mettre en œuvre la stratégie développée.</p> <p>Assurer le suivi des décisions.</p> <p>Engager les préparatifs en vue du 30<sup>e</sup> anniversaire du CCE.</p>	<p>Augmentation de 10 % de l'adhésion.</p> <p>Clarification et consolidation de l'adhésion.</p> <p>Consolidation de l'adhésion.</p> <p>Portrait de l'évolution de la situation (nombre et représentativité : discipline / territoire).</p>
<p><b>1.2 Assurer la concertation des milieux artistiques et culturels.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p> <p><b>1.3 Soutenir les rencontres de ces milieux.</b></p>	<p>Soutenir les commissions de concertation disciplinaire.</p> <p>Mettre en place une commission (élargie) métiers d'art.</p> <p>Mise à jour et diffusion de portraits disciplinaires : diffusion.</p> <p>Travailler au développement d'un nouveau concept de portraits-fiches.</p> <p>Poursuivre l'opération CONTACT avec les milieux du théâtre, du patrimoine et de la muséologie et des communications.</p>	<p>Soutenir les commissions de concertation disciplinaire.</p> <p>Assurer le suivi de la commission élargie métiers d'art.</p> <p>Poursuivre la réalisation des portraits-fiches selon le calendrier d'actualisation.</p> <p>Assurer le suivi de l'opération CONTACT devenue Rencontres et accompagner les milieux.</p> <p>Patrimoine et muséologie : dev. un nouveau concept avec direction régionale du MCC.</p> <p>Encourager les actions de sensibilisation des milieux municipal et scolaire.</p> <p>Assurer le suivi de l'opération CONTACT et accompagner les milieux.</p>	<p>Soutenir les commissions de concertation disciplinaire.</p> <p>Appuyer au besoin la Corporation des métiers d'art dans ses actions de concertation et de réseautage.</p> <p>Poursuivre la réalisation des portraits-fiches selon le calendrier d'actualisation.</p> <p>Tenir au moins deux (2) rencontres sympatématiques pour accompagner les milieux artistiques.</p>	<p>Ressource-conseil auprès des commissions disciplinaires.</p> <p>Consolidation du réseau métiers d'art en appui à la Corporation des métiers d'art du Québec en Estrie.</p> <p>Simplification du processus et des outils de connaissance des enjeux sectoriels et des disciplines. Développement de portraits-fiches (nb. réalisés).</p> <p>Développement d'une stratégie de sensibilisation des milieux municipal et scolaire aux enjeux et problématiques du développement artistique et culturel.</p> <p>Développement d'une stratégie d'harmonisation des efforts et des programmations des secteurs.</p> <p>Adaptation des outils de développement aux caractéristiques régionales (portraits-fiches).</p> <p>Meilleure connaissance des enjeux et problématiques et établissement de ponts intersectoriels et interdisciplinaires.</p> <p>Nombre de portraits-fiches réalisés.</p>

RÔLE 1 – REGROUPER ET CONCERTER (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS 2004-2005	ACTIONS 2005-2006	ACTIONS 2006-2007	RÉSULTATS ATTENDUS
<p><b>1.4 Favoriser le maillage des caractéristiques propres à chaque communauté de pratique (disciplines et secteurs) et d'appartenance (territoires).</b></p>	<p>Encourager et soutenir des projets interdisciplinaires et interterritoriaux.</p> <p>Poursuivre l'opération CONTACT avec les territoires de Sherbrooke et de la MRC de Memphrémagog</p> <p>Collaborer avec le MCC et l'ATE en vue de l'implantation d'un circuit à thématique culturelle dans les Cantons de l'Est (en lien avec l'entente spécifique sur le développement de l'offre touristique).</p>	<p>Encourager et soutenir les projets émergents.</p> <p>Poursuivre les Rencontres avec les territoires de Sherbrooke et de la MRC de Memphrémagog.</p> <p>Assurer le suivi des actions exprimées dans les Rencontres.</p> <p>Poursuivre la collaboration avec le MCC et l'ATE.</p>	<p>Encourager et soutenir les projets émergents.</p> <p>Tenir au moins deux (2) rencontres sympatématiques pour accompagner les milieux territoriaux et mise à jour des portraits.</p> <p>Poursuivre la collaboration avec le MCC et l'ATE, notamment en proposant des formations adaptées pour nos milieux.</p>	<p>Présence active par le soutien et l'appui aux projets structurants.</p> <p>Bilan des projets soutenus.</p> <p>Actualisation des interventions du CCE auprès des « territoires » et établissement de ponts interterritoriaux.</p> <p>Bilan des interventions.</p> <p>Participation aux travaux d'implantation.</p>
<p><b>1.5 Poursuivre le travail de clarification des principes et des outils d'intervention du CCE et du MCC.</b></p>	<p>Finaliser la réflexion préliminaire et élaborer un projet conjoint MCC-CCE.</p> <p>Développer de nouveaux modes de concertation sur les territoires en collaboration avec la direction régionale du MCC</p>	<p>Mettre en œuvre un projet conjoint à déterminer.</p> <p>Mettre en œuvre la ou les nouvelles approches conjointement avec le MCC, par ex.: séance d'infos sur les programmes culture-éducation.</p>	<p>Collaboration aux dossiers prioritaires conjointement.</p>	<p>Harmonisation des forces du MCC et du CCE.</p> <p>Harmonisation des modes d'intervention du CCE et de la direction régionale du MCC pour éviter la confusion des rôles.</p>
<p><b>1.6 Participer à la concertation nationale des CRC du Québec.</b></p>		<p>Poursuivre la participation à la concertation nationale des CRC du Québec.</p>		

RÔLE 2 – REPRÉSENTER ET CONSEILLER

(Actions s'adressant aux partenaires, à l'externe)

<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS 2004-2005</b>	<b>ACTIONS 2005-2006</b>	<b>ACTIONS 2006-2007</b>	<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>
<b>2.1 Représenter les intérêts des arts et de la culture auprès des partenaires.</b>	Faire les représentations auprès des diverses instances en vue de faire valoir les problématiques artistiques et culturelles, prioritairement à la CRÉ.	Faire les représentations auprès des diverses instances en vue de faire valoir les problématiques artistiques et culturelles, notamment pour la signature d'une entente spécifique CRÉ/CALQ.	Faire les représentations auprès des diverses instances en vue de faire valoir les problématiques artistiques et culturelles, particulièrement à la CRÉ.	Maintien et consolidation de la position stratégique du secteur des arts et de la culture.  Bilan des interventions majeures.
<b>2.2 Favoriser la connaissance et la mise en valeur des caractéristiques culturelles propres à chaque communauté d'appartenance et de pratique.</b>	Réaliser et collaborer à des travaux de recherches, d'études, d'enquêtes ou d'analyses des différents paramètres influençant la vie culturelle.	Réaliser et collaborer à des travaux de recherches, d'études et d'enquêtes ou d'analyses des différents paramètres influençant la vie culturelle.	Réaliser et collaborer à des travaux de recherches, d'études et d'enquêtes ou d'analyses des différents paramètres influençant la vie culturelle.	Actions ayant pour but la prise en compte des arts et de la culture dans le développement régional.  Bilan des interventions majeures.
<b>2.3 Défendre les intérêts des arts et de la culture.</b>	Effectuer les démarches, rencontres et émettre des avis pour la défense des intérêts et le positionnement des arts et de la culture en Estrie.	Effectuer les démarches, rencontres et émettre des avis pour la défense des intérêts et le positionnement des arts et de la culture en Estrie.	Effectuer les démarches, rencontres et émettre des avis pour la défense des intérêts et le positionnement des arts et de la culture en Estrie.	Augmentation du nombre d'actions de sensibilisation aux enjeux du développement des arts et de la culture en Estrie.  Bilan des interventions majeures.
<b>2.4 Soutenir la concertation culturelles des territoires.</b>	Soutenir les milieux locaux en vue du développement culturel.  Travailler à l'élaboration d'outils d'analyse et d'intervention mieux adaptés aux différentes problématiques des territoires.	Soutenir les milieux locaux en vue du développement culturel.  Adapter l'intervention du CCE aux nouvelles réalités. Encourager les actions de sensibilisation des milieux municipal et scolaire aux problématiques et enjeux du développement culturel.	Soutenir les milieux locaux en vue du développement culturel.  Développer deux (2) nouveaux portraits : culture-municipal et culture-scolaire (état de situation).	Ressource-conseil auprès des milieux.  Sensibilisation des milieux municipal et scolaire aux problématiques et enjeux du développement culturel de leur territoire (assurer une veille et documenter les enjeux et problématiques).  Bilan des interventions majeures.

RÔLE 3 – INFORMER ET PROMOUVOIR

(Dossiers de communication et activités de promotion)

OBJECTIFS	ACTIONS 2004-2005	ACTIONS 2005-2006	ACTIONS 2006-2007	RÉSULTATS ATTENDUS
3.1 Améliorer les outils de communications.	Effectuer les recherches et concevoir un site W eb.	Implanter un site W eb.	Mettre à jour et dynamiser le site W eb.	Visibilité permanente de la vitalité culturelle régionale sur le W eb.
3.2 Promouvoir les activités culturelles.	<p>D iffuser le journal <i>Culture en tête</i>.</p> <p>D évelopper un concept de calendrier d'activités culturelles en ligne.</p> <p>Agir comme relais de l'information pour les Journées de la culture. Encourager les programmations « en collaboration ». Évaluer l'opportunité de consolider le comité régional.</p>	<p>D iffuser le journal <i>Culture en tête</i>.</p> <p>Mettre en ligne le calendrier d'activités culturelles.</p> <p>Suivant l'évaluation, développer de nouveaux outils pour augmenter l'adhésion de la région aux Journées de la culture par exemple en utilisant le site W eb et le journal du CCE.</p>	<p>D iffuser le journal <i>Culture en tête</i>.</p> <p>D iffuser le calendrier d'activités culturelles en ligne.</p> <p>En collaboration avec la direction régionale du MCC, consulter les agents culturels de territoire de MRC afin de mesurer la pertinence de poursuivre les efforts d'enracinement des Journées de la culture et adapter les façons de faire.</p>	<p>Visibilité permanente de la vitalité culturelle régionale sur le W eb.</p> <p>Évaluation de la pertinence de travailler à la promotion régionale des Journées de la culture et au besoin consolidation du comité régional.</p> <p>Résultat de la démarche d'évaluation.</p>
3.3 Promouvoir les activités de formation et de perfectionnement.	D iffuser la programmation des activités de formation et de perfectionnement par divers moyens.	Mettre en ligne la programmation de formation et de perfectionnement.	D iffuser la programmation en ligne.	<p>Visibilité accrue des activités de formation et de perfectionnement.</p> <p>Documents, Politiques, rapports, tableaux (Emploi-Q c et CQ RHC).</p>
3.4 Faire connaître les programmes d'aide.	O rganiser une rencontre d'information annuelle sur les programmes d'aide (SODEC, CAC, MCC et Ville).	O rganiser une rencontre d'information annuelle sur les programmes d'aide.	O rganiser une rencontre d'information annuelle sur les programmes d'aide, notamment pour les métiers d'art.	Augmentation du nombre de demandes d'aide et amélioration des conditions de vie des artistes.

RÔLE 4 – DÉVELOPPER

(Projets, mandats et services)

OBJECTIFS	ACTIONS 2004-2005	ACTIONS 2005-2006	ACTIONS 2006-2007	RÉSULTATS ATTENDUS
<p><b>4.1 Encourager et accompagner des projets porteurs.</b></p>	<p>Poursuivre l'entente de collaboration avec le CALQ .</p> <p>Organiser la remise bisannuelle du Prix à la création artistique du CALQ en région, en musique.</p> <p>Travailler à la réalisation d'une entente spécifique multidisciplinaire avec le CALQ .</p> <p>Accompagner les projets porteurs dans le suivi des portraits actualisés.</p>	<p>Poursuivre l'entente de collaboration avec le CALQ .</p> <p>Organiser la remise du Prix à la création artistique en région du CALQ (une discipline).</p> <p>Travailler à la réalisation d'une entente spécifique multidisciplinaire avec le CALQ .</p> <p>Accompagner les projets porteurs dans le suivi des portraits actualisés</p>	<p>Poursuivre l'entente de collaboration avec le CALQ .</p> <p>Organiser la remise du Prix à la création artistique en région du CALQ en théâtre.</p> <p>Gestion et promotion de l'entente spécifique multi-disciplinaire avec le CALQ et la CRÉ.</p> <p>Accompagner les projets porteurs dans le suivi des portraits actualisés</p>	<p>Actions favorisant le développement, la visibilité et l'amélioration des conditions de vie des artistes.</p> <p>Rapport d'entente de collaboration avec le CALQ .</p> <p>Remise annuelle du Prix à la création artistique en région du CALQ (une discipline).</p> <p>Décentralisation des outils de développement pour les artistes.</p> <p>Actions favorisant le développement, les rencontres et le maillage.</p>
<p><b>4.2 Développer les compétences.</b></p> <p><b>4.3 Maintenir les services d'aide aux membres et aux partenaires.</b></p>	<p>Poursuivre et consolider les services de formation continue dans un registre à moyen terme.</p> <p>Travailler avec la Table des CRC du Québec et le CQ RHC pour la permanence du poste d'agent au développement des ressources humaines en culture.</p> <p>Consolider le programme de compagnonnage en musique et adapter le cahier d'apprentissage à la musique.</p> <p>Offrir des services d'aide aux artistes et aux organismes : information, expertise-conseil et programmes de formation.</p>	<p>Poursuivre et consolider les services de formation continue. Évaluer l'impact socio-économique en regard de l'employabilité des artistes.</p> <p>Poursuivre les démarches en vue d'assurer la consolidation du poste.</p> <p>Mettre en place un nouveau champ de compagnonnage.</p> <p>Offrir des services d'aide aux artistes et aux organismes : information, expertise-conseil et programmes de formation. Développer un nouveau concept pour les jeunes de la relève avec les équipes CCE et MCC.</p>	<p>Poursuivre et consolider les services de formation continue. Élargir à tous nos territoires de MRC et à toutes les clientèles.</p> <p>Poursuivre les démarches en vue d'assurer la consolidation du poste.</p> <p>Développer le programme de compagnonnage en danse avec adaptation du cahier et renouvellement de l'entente avec le partenaire.</p> <p>Offrir des services d'aide aux artistes et aux organismes : information, expertise-conseil et programmes de formation.</p> <p>Consolider le concept « rencontres » et développer les ateliers d'aide pour les clientèles artistiques des territoires.</p>	<p>Amélioration du service de formation continue, amélioration des compétences et des conditions de vie des artistes et travailleurs culturels de notre région.</p> <p>Consolidation du service de formation continue et de développement des ressources humaines en culture.</p> <p>Pérennité du programme de compagnonnage.</p> <p>Documents, cahiers et rapports de Compagnonnage.</p> <p>Ressource permanente auprès des individus et des organismes.</p> <p>Accès des services aux membres et aux partenaires.</p>

<b>5 – FONCTION ADMINISTRER</b>				
<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS 2004-2005</b>	<b>ACTIONS 2005-2006</b>	<b>ACTIONS 2006-2007</b>	<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>
<b>5.1 Assurer une gestion saine de l'organisme.</b>	<p>Améliorer le processus d'évaluation des ressources humaines.</p> <p>Procéder à l'évaluation du personnel.</p> <p>Réviser les descriptions de tâches et les exigences pour chaque poste d'emploi.</p> <p>Tenir des rencontres d'équipe hebdomadaires.</p> <p>Établir les bases pour la création d'une fondation.</p> <p>Effectuer les recherches et rédiger une politique de communication.</p> <p>Activité d'évaluation des besoins, attentes et satisfaction des membres.</p> <p>Faire l'inventaire des outils existants d'évaluation de projets.</p>	<p>Élaborer un plan de formation et de perfectionnement pour le personnel et les administrateurs.</p> <p>Procéder à l'évaluation du personnel.</p> <p>Faire la révision des contrats.</p> <p>Tenir des rencontres d'équipe hebdomadaires.</p> <p>Poursuivre les recherches pour l'établissement d'une fondation.</p> <p>Finaliser la politique de communication et rédiger un plan de communication.</p> <p>Activité d'évaluation des besoins, attentes et satisfaction des membres.</p> <p>Selon les résultats, ajuster les actions.</p>	<p>Activités de formation et de perfectionnement.</p> <p>Procéder à l'évaluation du personnel.</p> <p>Finaliser la révision des contrats.</p> <p>Tenir des rencontres d'équipe hebdomadaires.</p> <p>Investissement annuel de 10 000 \$ dans le surplus réservé à l'entente spécifique.</p> <p>Rédiger un plan de communication.</p> <p>Activité d'évaluation des besoins, attentes et satisfaction des membres.</p> <p>Selon les résultats, ajuster les actions.</p>	<p>Amélioration de la performance du personnel et du conseil d'administration.</p> <p>Soutien à l'amélioration des compétences du personnel.</p> <p>Amélioration des outils de gestion des ressources humaines.</p> <p>Interactions entre les professionnels.</p> <p>Diversification des occasions de reconnaissance pour les artistes.</p> <p>Bilan de la démarche.</p> <p>Amélioration des outils de gestion et de communication. Copie de la politique.</p> <p>Activité d'évaluation des besoins, attentes et satisfaction des membres.</p> <p>Résultats de la démarche.</p> <p>Évaluation des actions et des ressources nécessaires.</p> <p>Bilan de la démarche.</p>
<b>5.2 Assurer la gestion de l'entente.</b>	Tenir des rencontres de concertation et de suivi de l'entente MCC et CCE.	Tenir des rencontres de concertation et de suivi de l'entente MCC et CCE.	Tenir des rencontres de concertation, de suivi de l'entente et d'appréciation de l'atteinte des objectifs du plan d'action triennal.	Bonne gestion de l'entente.